République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université M'hamed BOUGARA - Boumerdès
Faculté de Droit et de Sciences Politiques
Département de Droit Privé





Laboratoire de mécanismes juridiques pour le développement durable en coordination avec l'équipe de recherche PRFU Le régime juridique du foncier destiné à l'investissement en Algérie et la mesure de son efficacité à offrir un climat d'affaires en dehors du secteur des hydrocarbures.

07 NOV. 2023

Organisent le colloque international hybride

sur :

« Les Mécanismes d'investissement dans le Foncier Agricole- Réalité et Défis »

Mardi 22 octobre 2024.

Président d'honneur du colloque: Pr. YAHI Mostepha- Directeur de l'université.

Superviseur général du colloque: Pr. BENSGHIR Abdeladim- Doyen de la faculté.

Coordinateur général du colloque: CHORFI Safia- Chef de département de Droit privé.

L'invité d'honneurdu colloque: Mr. Rachid BENAISSA - ancien ministre de l'agriculture.

Présidence du colloque :

Dr. LANGUEUR Berkahoum
Dr. BEGGAR Selma

Comité scientifique du colloque :

Présidence ducomité scientifique :

Dr. LANGUEUR Berkahoum/ Dr. BEGGAR Selma

Membres du comité scientifique :

Pr. Hassaine Samia Univ-Boumerdes	Pr.Yousfi Amel Univ-Boumerdès.	Pr. Hadoum Kamal Univ-Boumerdès.
Pr. Farid. Abbas Univ-Boumerdes	Pr. Benrekia Benyoucef – Univ- Blida	Pr. N. Djebara univ-Boumerdes
Pr. Zakia. Ghanai Univ-Boumerdes	Pr. S. Lallouche Univ-Boumerdes	Pr. F. Hazam Univ-Boumerdes
Pr. Aicha Teyab Univ- Blida	Pr. RabiaSebaihi Univ- Tizi.ouzou	Pr. S. Khouatra Univ-Boumerdes
Pr. S. IglouliOuldRabah Univ- Tizi.ouzou	Pr. Hicham Djad Allah-Mansour Chakhatra-Univ. Djadara- Jordanie	Pr. H. Khouaddjia Univ- constantine1
Pr. Zahia. Aissa Univ-Boumerdes	Pr. Nadia Wali Univ- Bouira	Pr. K. Djidel Univ- Medéa
Dr.S. Mechid Univ- Alger 1	Dr. Zahra Nadji Univ- Boumerdes	Dr. H. Djakboubi Univ- Boumerdes
Pr. DJ. Beniad Univ- Boumerdes	Dr. Lamia Laadjal Univ- Boumerdes	Dr. S. Abdellali Univ- Boumerdes
Dr. A. Bencer Univ- Boumerdes	Dr. CH.Theldjoun Univ- Boumerdes	Dr. Faiza.Saidani Univ- Boumerdes
Dr. F. Guernane Univ-Boumerdes	Dr. M. Boudjema Univ- Alger 1	Dr.Nadia.Belabed Univ- Boumerdes
Dr. Mohamed NaouafEzouabi- Univ-Djadara- Jordanie	Dr .Israa Mohamed Wahib Ababna- F. d'affaires- Univ-Barcelone- Espagne	Dr. Abderazek Wehba Sayed Ahmed – faculté de Djeda- A. Saoudite
Dr. Nesrine Ahmed Fouad, Univ- Azhar- Egypte	Dr. O. Elhocine Univ- Boumerdes	Dr. H. Saliha Univ- Boumerdes
Dr. S. Ait Souche Univ- Boumerdes	Dr. Mira Walid Univ- Alger 1	Dr. H. Chafia Univ- Boumerdes
Dr. N.Hamdaoui Univ- Boumerdes	Dr. Douma Naima Univ- Boumerdes	Dr. I. Bepaiche Univ- Boumerdes
Dr. BakdiDoudja Univ- Boumerdes	Dr. Z. Ahlouche Univ- Boumerdes	Dr.S. Boudiaf Univ- Boumerdes

Dr. H.Bouteldja Univ- Boumerdes	Dr. F. Mekhazni Univ- Boumerdes	Dr. A. laoudj Univ- Boumerdes
Dr. R.Amoura Univ- Boumerdes	Dr. KH. Ghazi Univ- Bouira	Dr. A. Merchichi Univ- Boumerdes
Dr. D. Sellami Univ- Boumerdes	Dr. Nora. Fodil Univ- Alger 1	Dr. Y. Rihani Univ- Boumerdes
Dr. Hafida Zouar Univ- Boumerdes	Dr. H. Abelaziz Univ- Boumerdes	Dr. M. Moussaoui Univ- Medéa
Dr. ML. Benkaidali Univ- Boumerdes	Dr. AkilaNoui Univ- Boumerdes	Dr.S.Boukemouche Univ- Blida
Dr. N. guellil Univ- Boumerdes	Dr. W. Boutiche Univ- Boumerdes	Dr. A. Mezaache Univ- Boumerdes
Dr. FZ. Merini Univ- Boumerdes	Dr. L. Mebdoua Univ- Boumerdes	Dr. W.Amiche Univ- Boumerdes
Dr. K. AitHamoud Univ- Ain Temouchent	Dr. M. Lamara Si Mohamed Univ- Boumerdes	Dr. L. Kheloufi Univ- Boumerdes
Dr. A. Khalef Univ- Boumerdes	Pr. Nizar Hamdi Kechta. Univ-Charkia- Oman	Pr. Ahmed Bensallah Elbarawani. Univ-Charkia- Oman

Comité d'organisation du colloque :

Présidence du comité d'organisation :

Dr. DJAKBOUBI Hamza/ Dr. BENKAIDALI Mohamed Lamine.

Membres du comité d'organisation :

Enseignants :

BAKIWidad,Univ-Boumerdes. AGOUNAbdelghani,Univ-Boumerdes- BOUROUCHESalima, Univ-Boumerdes.- BRELLAH Amel. Univ-Boumerdes-YAHYOUCHE Souad, Univ-Boumerdes.- M. BENMEDJBEUR -AIT CHALALOurdia, Univ-Boumerdes. BOUADJNEKSamir, Univ-Boumerdes. KERIA Mohamed, Univ-Boumerdes. BERNIAbdrahmen, Univ.Boumerdes.

Doctorants :

KACEM Saliha, Univ-Boumerdes. MERAR Mohamed Ismail, Univ-Boumerdes. HADJ ACHOUR Rania, Univ-Boumerdes. BELALTA Abdelmalek, Univ-Boumerdes.

Comité technique du colloque :

* Service des activités scientifiques de la Faculté de Droit et des Sciences Politique- Boudouaou.
* Club scientifique et culturel ESSANHOURI du département de Droit privé.

PREAMBULE DU COLLOQUE :

Le foncier agricole, en tant que richesse permanente qui ne peut être dilapidée par un épuisement inévitable, contrairement à la richesse énergétique, occupe une position stratégique pour accélérer la croissance économiqueetparvenir au développement durable et à la sécurité alimentaire.

Cela a retenu l'attention des organisations internationales et régionales et a incité les pays àinvestir davantage dans le secteur agricole. En lui accordé une attention particulière et en développant diversesstratégies dans le but d'atteindre leur sécurité alimentaire. Nous citons à titre d'exemple : l'Égypte et le Soudan, qui ont réalisé des expériences réussies, notamment dans le domaine de la bonification afin d'élargir leur portefeuille.

L'Algérie quant à elle, est considérée comme un pays agricole par excellence en vue de toutes ses qualifications et capacités dans ce domaine,à savoir, l'eau, la diversité climatique et les terres. Cette richesse inestimable dispose des terres d'une superficie de **47,47** millions d'hectares alloués exclusivement à l'agriculture, dont **5,7** millions hectares privées et **2,77** millions d'hectares propriété privée de l'État, en plus des terres de dotation. Depuis l'indépendance, l'état Algérien tente depromouvoir ce secteur sensible en promulguant un arsenal de lois spécifiques à ce dernier, du décret n° **63-88** du **18/03/1963**au décret exécutif n° **21-432** du **04/11/2021**, par lequel plusieurs programmes agricoles ont été concrétisés, hélas, semblablement à de nombreux pays, L'Algérie n'a pas atteint la sécurité alimentaire, et reste liée à l'importation de certaines denrées alimentaires largement consommées, tels queles céréales et le lait (classée troisième au rang mondial en termes d'importations de céréales). Pour autant, la **Problématique** de ce colloque international s'articule autour de :

Cherchez à déterminer les mécanismes juridiques adoptés en matière d'investissement dans le foncier agricole, et l'étendue de leur impact sur l'économie des pays afin d'atteindre leur souveraineté alimentaire ?

OBJECTIF DU COLLOQUE :

- Connaître les différentes législations et lois internationales régissant le foncier agricole, et comment y investir.
- Mettre en valeur les efforts des organisations internationales et régionales soutenant le secteur agricole.
- Recherche des meilleures expériences internationales de pointe en matière d'investissement dans le foncier agricole, notamment dans le domaine de la valorisation et du développement des cultures stratégiques.

THEMES DU COLLOQUE :

Thème 1 : Le cadre juridique de régulation du foncier agricole (sources de formation et mécanismes d'investissement).

Thème 2 : les modes de financement et le rôle des institutions financières dans la relance et la redynamisation de l'investissement du foncier agricole.

Thème 3 : Le rôle des organisations internationales et régionales dans l'encouragement de l'investissement dans le foncier agricole.

Thème 4 : Les répercussions du changement climatique sur le secteur agricole et les solutions proposées pour y faire face.

Thème 5 : Digitalisation et modernisation du secteur agricole.

Thème 6 : Expériences arabes réussies dans le domaine de la bonification des terres et du développement agricole.

Thème 7 : les litiges liés au foncier agricole et les moyens de les résoudre.

Conditions de participation :

- Le sujet de la communication doit s'inscrire dans les thèmes et thématiques du colloque.
- La communication doit être individuelleavec un sujet original, elle n'a fait objet de publication ou de présentation précédentes dans des forums scientifiques, et elle ne doit pas être issue d'un mémoire ou d'une thèse.
- Les communications doivent être soumises en arabe, anglais ou français,à condition que leur nombre de pages ne soit pas inférieur à dix (10) pages et pas supérieur à vingt (20) pages, y compris la liste des références.
- La communication doit être accompagnée de deux résumés en arabe et en anglais.
- La communication doit être éditée à l'aide de Word conformément aux principes scientifiques et méthodologiques acceptés et à l'honnêteté scientifique.
- Envoyer l'intégralité de la communication, éditée en arabe, en police Simplified Arabic taille 14 pour le corps et taille 12 pour la marginalisation, ou en langue étrangère police Time New Roman, taille 12 pour le corps et taille 10 pour les marges. La marginalisation se fait automatiquement sur la même page.
- Ajustez la page d'écriture avec une distance de 2 cm à droite et à gauche, ainsi qu'en haut et en bas de la page, et laissez un espace de 1 cm entre les lignes.
- La communication doit être accompagnée d'informations sur le participant : son nom, prénom, rang académique, l'établissement auquel il appartient, son email et son numéro de téléphone, ainsi que des informations complètes sur la communication (le thème et le titre de la communication).
- Retenir la liste des références en fin de la communication.

Rendez-vous importants :

- Lescommunications doivent être envoyées dans leur intégralité, ci-joint les informations complètes sur le participant, avant la date du **20** septembre **2024**.
- la notification de l'acceptation des communications sera donnée avant la date du **19** octobre **2024**.
- Date du colloque international :le Mardi **22** octobre **2024**.

0 7 NOV. 2023

CONTACT :

Les communications doivent être envoyées à l'une des deux adresses e-mails suivantes :

b.langar@univ-boumerdes.dz

s.beggar@univ-boumerdes.dz

0554 97 82 57
0559 93 70 42

Faculté de Droit et de Sciences Politiques